

CDIP/31/INF/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 6 septembre 2023

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Trente et unième session**

**Genève, 27 novembre – 1er décembre 2023**

Résumé relatif à l’outil de l’OMPI intitulé “bâtir une économie de l’édition numérique : perspectives et cadre pour son développement”

*établi par Richard Charkin et Emma House*

1. L’annexe du présent document contient le résumé relatif à l’outil de l’OMPI intitulé “Bâtir une économie de l’édition numérique : perspectives et cadre pour son développement”.
2. Cet outil a été mis au point dans le cadre du projet du Plan d’action pour le développement sur la promotion de l’utilisation de la propriété intellectuelle en faveur des industries de la création à l’ère numérique au Chili, en Indonésie, aux Émirats arabes unis et en Uruguay (document CDIP/26/5). Il a été établi par M. Richard Charkin, membre du conseil d’administration de la coentreprise formée par Bloomsbury et China Youth Press et située à Beijing (Chine), et par Mme Emma House, membre du conseil consultatif de l’Oxford International Centre for Publishing et conseillère auprès du programme de formation LDN Apprenticeships Publishing Assistant standard.
3. *Le comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

**Bâtir une économie de l’édition numérique :**

**perspectives et cadre pour son développement**

**Résumé**

Les avancées technologiques ont transformé le secteur de l’édition : avec le passage de l’impression traditionnelle à la création, la production et la distribution numériques, la manière dont les lecteurs accèdent au contenu et l’assimilent a changé. Cette transition numérique a poussé les éditeurs à adapter leurs modèles commerciaux et à adopter des solutions numériques dans le cadre de leurs activités.

Cet outil destiné à l’édition numérique à l’échelle mondiale vise à aider les petits éditeurs à comprendre les possibilités offertes par les technologies numériques ainsi que les difficultés qu’elles soulèvent sur les différents marchés de la consommation (grand public adulte, jeunesse, universités et écoles). L’outil fournit un aperçu de l’évolution en cours ainsi que des études de cas et des conseils pratiques sur l’adaptation des processus d’édition.

L’édition numérique présente un certain nombre de difficultés sur les plans financier, juridique et commercial, et soulève d’importantes questions en matière de propriété intellectuelle. Le succès du secteur a longtemps reposé sur la concession de licences de droit d’auteur, et avec les nouvelles formes de licences disponibles, les éditeurs peuvent tirer le meilleur parti des contenus, dans plusieurs langues, pour atteindre un public mondial. Pour ce faire, les éditeurs doivent toutefois investir dans la mise en place d’une infrastructure numérique, établir des relations avec les nouveaux acteurs de la chaîne d’approvisionnement et d’autres acteurs du marché, et travailler de concert avec les décideurs politiques et les législateurs pour veiller à ce que les lois sur la propriété intellectuelle restent adaptées.

Les éditeurs présents sur le marché de la consommation acquièrent généralement les contenus directement auprès de l’auteur, d’un autre éditeur ou d’un agent littéraire. Il est donc essentiel de prévoir des accords appropriés en matière de droits pour les auteurs et des dispositions contractuelles pour les donneurs de licence et, si possible, d’acquérir des droits numériques. La gestion de ces droits numériques peut toutefois s’avérer complexe. Les éditeurs régissent la distribution numérique des livres en fonction des droits concédés (format et territoire). La fixation des prix et le piratage font également partie des difficultés rencontrées.

Les livres électroniques et les livres audio faisant désormais partie de l’écosystème de l’édition, les éditeurs publient désormais des livres dans les trois formats simultanément afin de proposer aux lecteurs le support de leur choix. Le modèle commercial des ventes numériques par l’intermédiaire des plateformes transactionnelles est couramment utilisé pour la vente de livres électroniques et de livres audio aux consommateurs. Les éditeurs utilisent également des modèles commerciaux comme “un exemplaire/un utilisateur” (*one copy/one user*) et le paiement à l’utilisation (*pay‑per‑use*) pour les prêts dans des bibliothèques publiques. Pour les lecteurs handicapés, l’accès aux livres électroniques et aux livres audio a radicalement changé la donne. Parmi les autres tendances numériques de l’édition grand public, on peut notamment citer l’impression à la demande, les podcasts et l’autoédition.

Contrairement à l’édition grand public adulte, l’édition jeunesse a mis du temps à s’adapter aux avancées numériques, malgré les avantages manifestes que présente la lecture numérique pour les enfants, comme une meilleure accessibilité au contenu et une meilleure mémorisation des histoires avec l’intégration d’animations, de sons, de quiz et d’autres activités. Il faut également souligner la réapparition de l’audio physique pour enfants. Les contrats de licence pour les livres jeunesse peuvent porter sur l’ensemble du livre, sur des fragments ou sur des extraits, en fonction de leur utilisation finale et des besoins du donneur de licence.

L’édition universitaire couvre l’édition destinée à l’enseignement supérieur, à la recherche et aux monographies. Les technologies numériques ont modifié le panorama de l’enseignement et de l’apprentissage. Les outils fondés sur l’intelligence artificielle et la réalité augmentée permettent un apprentissage et une évaluation personnalisés, et l’édition numérique peut contribuer à réduire les coûts des manuels et des supports pédagogiques, à promouvoir l’alphabétisation et l’éducation, et à faciliter la préservation des traditions et des cultures locales dans les pays en développement. Pour ces derniers, le manque d’infrastructures reste toutefois un problème de taille.

L’édition spécialisée dans l’enseignement supérieur a connu une transformation majeure sous l’impulsion des agrégateurs de manuels, d’un marché du livre d’occasion très efficace et de la mise à disposition de matériel gratuit sur l’Internet. Les éditeurs traditionnels de l’enseignement supérieur qui ont survécu à ces bouleversements sont aujourd’hui principalement des fournisseurs de manuels numériques, et ils subissent une pression constante en vue d’élargir l’accès au contenu numérique et d’en réduire le coût. Les modèles commerciaux proposés aux étudiants par les agrégateurs de manuels comprennent des abonnements d’achat et de prêt de manuels entiers ou de certains chapitres.

L’édition de travaux scientifiques et de recherche est de plus en plus marquée par l’utilisation du libre accès, ce qui soulève de nombreuses questions en matière de droit d’auteur. Malgré les possibilités offertes par le secteur de l’édition, les auteurs semblent préférer atteindre un public plus large plutôt que de protéger leur droit d’auteur. La publication d’articles dans des revues universitaires utilisant un modèle commercial basé sur le libre accès suppose que l’auteur s’acquitte de frais de traitement des articles, et la licence liée à cet article publié détermine la manière dont il peut être utilisé ou copié, à des fins commerciales ou non.

Le recul de l’impression traditionnelle et l’essor de la diffusion numérique des monographies ont conduit à l’adoption généralisée de la technologie d’impression à la demande (PoD) dans l’édition dédiée aux monographies. Cette évolution a été particulièrement bénéfique pour les universitaires et les universités nationales.

Les éditeurs sont des acteurs clés de la mise en œuvre du numérique dans le domaine de l’édition scolaire. Un enseignement numérique réussi passe par un environnement propice, propre à garantir l’accès aux technologies ainsi qu’à des contenus et des ressources de haute qualité, et qui tienne également compte des besoins des apprenants, des enseignants et de la communauté scolaire. La technologie numérique peut améliorer l’enseignement et l’apprentissage en offrant de nouvelles possibilités en matière de participation, de collaboration, de personnalisation et de création. Les éditeurs utilisent également la technologie numérique pour proposer des contenus éducatifs accessibles, interactifs et personnalisés. Aussi est‑il important d’apporter des réponses concrètes aux questions qui se posent en matière de propriété intellectuelle. Il s’agit notamment d’empêcher les atteintes portées au droit d’auteur, de respecter les principes de l’usage loyal, de déterminer la propriété, d’attribuer correctement les sources, de concéder des licences pour les technologies protégées par des brevets et de définir des conditions de licence transparentes et équitables pour l’utilisation des contenus numériques.

La version complète de l’outil est disponible à l’adresse suivante :

<https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/wipo_ipr_mvd_23/wipo_ipr_mvd_23_www_615979.pdf>

[Fin de l’annexe et du document]